Association Promotelec

#ParlonsPV
LE PHOTOVOLTAÏQUE
Pour les pros

Communiqué de Presse

Puteaux, le 21 février 2020

Les essentiels de Promotelec pour l'installation photovoltaïque

Promotelec lance avec ses partenaires FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique) et le GMPV-FFB (Groupement des Métiers du Photovoltaïque) une campagne de communication auprès des professionnels sur les installations du photovoltaïque.

Cette campagne de sensibilisation, baptisée « ParlonsPV », a pour objectif de guider les professionnels dans les différentes étapes de mise en œuvre d'une installation de production d'énergie photovoltaïque. Il s'agit de leur rappeler les bonnes pratiques pour éviter des défauts d'installation, de production, voire des incidents plus graves et les inciter à se référer aux sites experts. Avec un marché du photovoltaïque qui connaît un développement important et des objectifs ambitieux, notamment avec les projections inscrites dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), cette campagne vise également à susciter l'intérêt des installateurs électriciens qui souhaiteraient se lancer dans cette branche d'activité.

Pour Florence Delettre, Directrice Générale de Promotelec : *« La campagne que nous menons conjointement avec FASE et le GMPV-FFB doit avant tout permettre d'assurer la sécurité des installations électriques et mettre en évidence que l'ensemble des métiers du photovoltaïque ne s'improvisent pas : les qualifications existent, c'est une affaire de professionnels et d'experts, seuls capables de garantir la sécurité et la performance des installations ! ».*

Le site www.parlonspv.com a été conçu pour guider les professionnels avec des chiffres, quatre fiches techniques, trois vidéos, des liens vers des sites experts, un quiz, … La campagne ParlonsPV commence le 20 février et sera diffusée pendant quatre semaines via les réseaux sociaux : Facebook, youtube et Twitter.

Pour en savoir plus : consultez le site : www.parlonspv.com
Les vidéos :
- La vidéo 1 démontre que le photovoltaïque est un marché porteur pour les professionnels
- La vidéo 2 rappelle que le métier d'installateur de panneaux photovoltaïques ne s'improvise pas !
- La vidéo 3 décrit les grandes étapes pour réaliser une installation photovoltaïque performante et de qualité.

Les fiches :
- La fiche 1 présente les démarches administratives à effectuer par l'entreprise : formations, qualifications, assurances
- La fiche 2 traite des démarches à entreprendre avant tout projet et les documents à fournir.
- La fiche 3 est axée sur les aspects techniques.
- La fiche 4 aborde la partie entretien et maintenance
- Une checklist permet à l'installateur de vérifier les grandes étapes à réaliser

Contact presse :
Jérôme Koenig
jerome.koenig@promotelec.com
Tél. : 01 41 97 42 41

Communiqué de Presse

À propos de Promotelec : pour plus de confort et de bon sens dans l'habitat

Seul espace dédié aux discussions sur les usages durables, performants et bas carbone de l'électricité, Promotelec est une association d'intérêt général, créée en 1962, qui réunit à la fois les acteurs de l'électricité, du bâtiment, et des associations de consommateurs, et dont le positionnement est axé sur des enjeux de société (sécurité électrique, performance énergétique du bâti, valorisation des matériaux durables et renouvelables, promotion de la domotique et des objets connectés, adaptation des logements au vieillissement de la population et à la dépendance).

Promotelec informe et accompagne à la fois les particuliers, les professionnels et les collectivités locales dans la conception et la réalisation de leurs projets d'amélioration de l'habitat, dans le neuf ou l'existant, aussi bien dans le parc public que dans le parc privé.

Les membres de Promotelec : ANAH, CAPEB, CINOV, CSTB, EDF, ENEDIS, FAMILLES DE FRANCE, FDME, FEDELEC, FFB, FFIE, FFMI, FIEEC, FNAIM, FNCCR, FPI, IGNES, LCA-FFB, GROUPE MULLER, SAINT-GOBAIN, SERCE, SYCABEL, UNA3E-CAPEB, USH.

Ses études, conseils et astuces sont à retrouver sur www.promotelec.com

À propos de FASE

FASE - Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique - est un fonds de dotation créé, en 2011, par des grands acteurs du monde de l'énergie, des transports, de l'assurance et de l'habitat pour se donner des moyens accrus au service de la sécurité électrique.

Notre monde est de plus en plus électro-dépendant.

La mission de FASE est d'engager toutes actions dans le domaine de la Sécurité Électrique à caractère d'intérêt général avec pour objectifs : l'information et la sensibilisation vers les publics professionnels, les propriétaires bailleurs ainsi que le grand public, particulièrement les jeunes scolaires. La formation aux meilleures pratiques, particulièrement pour les jeunes professionnels. Le mécénat, y compris le mécénat de compétence. En particulier pour la rénovation électrique des bâtiments à vocation sociale recevant du public ou des travailleurs. www.fondactionfase.com

À propos du GMPV-FFB

Le GMPV-FFB regroupe les entreprises notamment de couverture, étanchéité, électricité, métallerie et génie climatique. Les 20 000 entreprises du GMPV-FFB, aptes par leur métier à aborder les spécificités des installations photovoltaïques sur les bâtiments, interviennent lors de la conception, de l'installation et de l'entretien des systèmes photovoltaïques. www.gmpv.ffbatiment.fr